



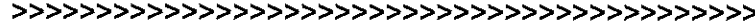
REPUBLIQUE FRANCAISE



DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Le vingt-trois septembre deux mil dix-neuf à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du lundi 16 septembre 2019, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire**.

COMMUNE DE CONFOLENS

Étaient présents :

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 17
Excusés-Absents : 10
Délégations : 05

M. BOUTY Philippe, Mme COURSAGET Mireille, M. GERMANEAU Gilbert, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean François, Mme LAMANT Marie-Line, M. BOOB Frédéric, M. GAULTIER Emmanuel Adjoint, M. PAULET Didier, M. VIGNAUD Jean-Michel, M. DESBORDES Pierre, Mme DEVAINE Colette, Mme DUMASDELAGE Chantal ; Mme FLEURIAU Valérie, M. GANTHEIL Robert, Mme LAFONT Cindy, Conseillers Municipaux,

Date de Convocation: 16 septembre 2019

Excusé(e)s / Absent(e)s: M. PONTCHARRAUD Michel, Mme BARRY Marie-Christine, M. DEMONT Jean-Michel, M. GOWLAND James, M. LASCAUX Laurent, M. MASDOUMIER Pascal, Mme NGOMBET BITOO Madeleine, M. POINTIER Emeric, Mme VICTOR Nathalie, Mme VIGNAUD Christine

Date d'affichage : 16 septembre 2019

Délégations : M. PONTCHARRAUD Michel à M. GAULTIER Emmanuel, Mme BARRY Marie-Christine à M. PAULET Didier, M. GOWLAND James à M. DUPRÉ Jean-Noël, Mme VICTOR Nathalie à Mme VILLEDARY Véronique, Mme VIGNAUD Christine à M. DESBORDES Pierre

Secrétaire de séance : Mme LAFONT Cindy

2019/09/23
N°04

4 - Finances – Reversement des recettes encaissées lors des 6 manifestations des « vendredis de l'été 2019 » à la Fondation GROUPAMA « vaincre les maladies rares »

Dans le cadre des « vendredis de l'été » organisés par la commune au titre de l'année 2019, les spectateurs versent aux régisseurs un euro par personne. Il est proposé de reverser la somme récoltée au cours des six manifestations à la Fondation GROUPAMA « vaincre les maladies rares ».

Un état des recettes sera détaillé à la fin de la saison estivale, la somme sera alors connue et reversée par mandat administratif à la Fondation GROUPAMA.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le versement de la somme encaissée par la sous régie de recettes des billetteries spectacles lors des « vendredis de l'été 2019 » à la Fondation GROUPAMA.
- **AUTORISE** M. le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 24 septembre 2019

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

